

ULTIMATUM

EXPRESS

Bulletin de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!

Le droit à une éducation de qualité sans entraves financières pour tous et toutes est constamment bafoué par les gouvernements qui se succèdent. On nous répète qu'on manque d'argent pour financer les programmes sociaux, dont l'éducation, tandis que les riches compagnies et les banques continuent de s'accaparer les richesses. L'ASSE, en tant que syndicat étudiant de combat, lutte depuis sa fondation en 2001 pour défendre le droit à l'éducation. Cette année, les associations membres de l'ASSE ont décidé de mettre de l'avant trois revendications et de lancer un plan d'action pour les défendre dans le cadre de la campagne «*Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!*». Il est nécessaire que le gouvernement fédéral envoie de l'argent pour l'éducation post-secondaire à travers les transferts fédéraux et que le gouvernement du Québec fasse sa juste part, mais ces sommes doivent être investies pour rendre l'éducation gratuite, accessible et de qualité.

1- La gratuité scolaire à tous les niveaux pour tous et toutes : L'éducation est un droit et non un privilège, elle se doit donc d'être accessible sans aucune discrimination. En effet, comment peut-on parler de l'éducation comme un droit lorsque l'imposition de frais limite l'accès à plusieurs? Les frais de toutes sortes qui s'ajoutent à chaque session sur nos factures déjà salées et l'augmentation du coût de la vie amènent plusieurs personnes à s'endetter de 10 000, 15 000, 20 000\$ pour étudier et vivre. Plusieurs étudiants et étudiantes abandonnent leurs études devant l'impossibilité de joindre les deux bouts même en ayant un emploi rémunéré ou bien en voyant leur endettement augmenter plus que prévu, souvent pour les deux raisons à la fois. D'autres voient leur chance de réussite scolaire diminuer à cause d'un travail salarié demandant trop de temps durant leurs études, ce qui les mène au surmenage. Ces exemples sont nombreux et ils ne cessent d'augmenter depuis une dizaine d'années, car les gouvernements n'ont pas comme priorité l'accessibilité à l'éducation et la gratuité scolaire. Leurs priorités sont plutôt dirigées du côté des intérêts des entreprises privées en favorisant les allègements fiscaux. C'est en exigeant des gouvernements qu'ils s'attaquent à l'évasion fiscale croissante depuis plusieurs années que nous nous donnerons les moyens d'ériger une société où la solidarité sociale ne sera plus un luxe mais un de ses fondements. La gratuité scolaire est une revendication historique du mouvement étudiant et il est encore temps aujourd'hui de la remettre de l'avant en luttant pour l'obtenir.

2- L'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire dans une perspective d'éducation de qualité libre de l'intervention du privé : 100 personnes par cours, des locaux étroits mal aérés et mal chauffés, le contenu des bibliothèques pas à jour, des locaux d'ordinateurs remplis, des instruments de laboratoires réduits, ce sont tous des exemples des conséquences du sous-financement de l'éducation post-secondaire. En coupant systématiquement dans les budgets voués à l'éducation, les gouvernements néolibéraux placent également les institutions au pied du mur afin que celles-ci se retrouvent dans l'obligation de recourir au financement privé. Les entreprises investissent dans les institutions scolaires selon leurs propres intérêts conditionnellement à la modification des programmes d'études pour leurs besoins et en investissant dans les secteurs qui leur sont rentables à court terme pour satisfaire leurs actionnaires. La culture, les sciences humaines, les arts, la recherche fondamentale sont laissées pour compte dans cette logique marchande qui va à l'encontre de l'éducation de qualité où les conséquences se vérifient à long terme dans une société. Il faut donc que le financement pour améliorer nos ressources et services en éducation soit public afin que cesse la détérioration de notre éducation.



3- L'instauration dans les institutions post-secondaires d'un réseau de garderies publiques, gratuites et adaptées aux horaires de cours afin de concilier études-famille : Concilier à la fois les études et la vie familiale est un casse-tête pour plusieurs parents étudiants, particulièrement les mères monoparentales, qui sont largement majoritaires. Parmi les bénéficiaires des prêts et bourses, 28 % ont des enfants à leur charge. Plusieurs institutions scolaires n'ont aucun service de garde à proximité. Ajoutons que les garderies sont plus adaptées aux heures de bureau qu'aux heures de cours. Il n'y a pratiquement pas d'ajustement possible pour les cours du soir, les cours de fins de semaine, les travaux d'équipe et le temps d'étude. De plus, peu de garderies offrent des places pour les bébés naissants. Il est donc légitime et nécessaire de réclamer un réseau de garderies gratuites et publiques au sein des établissements scolaires afin d'améliorer les conditions de vie et d'étude des parents étudiants actuels.

La CREPUQ: Une élite qui massacre notre droit à l'éducation

La CREPUQ¹ est une table de concertation de toutes les directions des établissements universitaires du Québec (francophone comme anglophone). Elle agit en tant que porte-parole de l'ensemble des établissements universitaires québécois et le gouvernement privilégie la CREPUQ comme interlocutrice sur de nombreuses questions touchant le monde universitaire. Ces questions peuvent porter sur l'enseignement et la recherche, le financement, les nouveaux projets de lois, etc.

La CREPUQ est donc une actrice importante au niveau de l'éducation post-secondaire. Elle s'est d'ailleurs souvent plainte du sous-financement du réseau universitaire québécois. Malheureusement, dans les solutions qu'elle envisage, elle ne privilégie pas la voie du droit à l'éducation. En effet, la majorité de ses membres ont pris position pour un dégel des frais de scolarité. Ils et elles entérinent ainsi une vision marchande de l'éducation. Tout en accentuant les obstacles en travers du droit à l'éducation, c'est également une façon de cautionner le désengagement financier de l'Etat et d'en décharger la responsabilité sur les épaules des étudiants et étudiantes. La nomination récente de Michel Pigeon, recteur qui n'a jamais caché ses idées pour la hausse des frais de scolarité, confirme encore une fois cette logique élitiste prônée par la CREPUQ.

De par leur position stratégique dans le réseau, les recteurs et rectrices des universités ont une responsabilité particulière. S'ils et elles se refusent à promouvoir une conception sociale et démocratique du droit à l'éducation, c'est à nous, militants et militantes du syndicalisme étudiant de combat, de les dénoncer et de faire contre-poids dans cette importante bataille.

¹ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

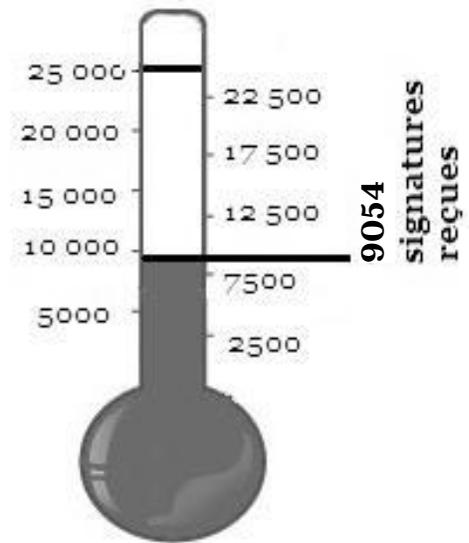
Pour gagner, il faut s'organiser!

Présentation du plan d'action de l'ASSÉ pour l'année 2006-2007

Lors de son dernier Congrès qui s'est tenu à Drummondville les 14 et 15 octobre 2006, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante a adopté son plan d'action pour l'année 2006-2007. Ce plan vise à promouvoir et éventuellement atteindre les objectifs que l'association s'est fixée dans sa campagne nationale annuelle « Pour un réinvestissement pas n'importe comment », c'est-à-dire la gratuité scolaire, l'amélioration des ressources et services ainsi que la mise sur pied d'horaires de garderies flexibles et adaptés à la réalité étudiante.

Évidemment, la campagne doit être soutenue par le plan d'action. Celui-ci débuta avec une conférence de presse le jeudi 19 octobre 2006, annonçant notre plate-forme de revendication ainsi que les différentes actions qui seront prises au cours de l'année. Le 3 novembre 2006, l'ASSÉ a envoyé au gouvernement provincial un ultimatum exigeant qu'il entreprenne des démarches sérieuses en vue d'appliquer nos revendications d'ici le 27 novembre. En raison de l'absence de réponse à cet ultimatum, que l'ASSÉ a perçu comme un refus, nous entreprenons donc maintenant une escalade des moyens de pression, tel que nous avons spécifié au gouvernement. Une campagne de sensibilisation et d'éducation populaire a été mise sur pied afin de faire connaître à la population étudiante les revendications de l'ASSÉ et de la mobiliser face à ces enjeux. Cette campagne a été soutenue par des actions locales ainsi que par une pétition réclamant au gouvernement la mise en place de réformes favorables aux revendications de l'ASSÉ. De plus, l'ASSÉ a participé au Rassemblement de la Coalition-cégeps le 30 novembre et le 1er décembre 2006, afin de discuter des problématiques affectant le réseau des Cégeps en raison de son sous-financement. La gravité de la situation y a fait consensus, et la plupart des participantes et participants, tant du milieu étudiant que syndical, ont convenu qu'une augmentation des moyens de pression était nécessaire afin de faire plier le gouvernement. À suivre !!! Le 6 décembre a lieu la manif-action organisée par l'ASSÉ afin de déposer les signatures de la pétition récoltées à ce jour et de faire comprendre au gouvernement l'importance que revêtent les revendications de l'ASSÉ pour la population étudiante.

L'année 2007 débutera en solidarité par la mise sur pied d'un plan de valorisation et de soutien régional pour les associations membres éprouvant plus de difficulté. Cette campagne s'échelonnait entre le 5 janvier et le 9 février 2007 afin que l'on puisse mettre en pratique le dicton : l'Union fait la force. Parallèlement à cela, des assemblées générales d'appropriation de la définition de la gratuité scolaire se dérouleront de la rentrée d'hiver jusqu'au 16 février 2007. Les 2, 3 et 4 février 2007 se tiendra le camp de formation de l'ASSÉ, où tous et toutes sont conviés. Le Congrès d'hiver de l'ASSÉ se tiendra quant à lui les 16, 17 et 18 février 2007. De plus, une rencontre des comités femmes locaux aura lieu le samedi 24 février 2007, où la condition des femmes et les actions à prendre afin de l'améliorer seront au cœur des délibérations. Le point culminant du plan d'action 2006-2007 consistera finalement en une manifestation nationale à Montréal avec une journée de grève locale le jeudi 29 mars 2007. Tous et toutes seront



Nombre de pétitions à remettre au gouvernement en date du 5 décembre 2006

appelé-e-s à participer, notamment la Coalition-cégeps. Cette manifestation servira à faire comprendre très clairement au gouvernement que la détérioration de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation au Québec, grandement causée par lui et sa logique néolibérale, ne sera jamais acceptée par le monde de l'éducation et la population québécoise en général. Finalement, des consultations pour le plan d'action 2007-2008 se tiendront du 24 mars au 29 avril 2007.

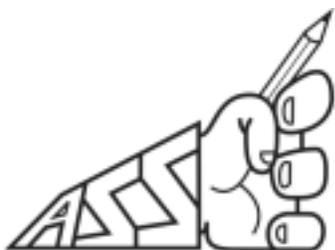
Comme vous le voyez, l'ASSÉ ne chômera pas cette année. Plus que jamais, le syndicalisme de combat ainsi que l'union sont nécessaires afin de créer un rapport de force qui fera plier le gouvernement, comme nous l'apprend l'histoire du mouvement étudiant (et celle du syndicalisme ouvrier). Nous vaincrons !

Mémoire d'un massacre machiste

Le 6 décembre 1989, à la polytechnique de l'Université de Montréal, 14 jeunes femmes furent assassinées et autant furent blessées. Cet acte de violence contre les femmes était un geste prémédité et clairement anti-féministe. Le tueur était un misogyne et non un « fou psychopate » comme certains médias l'ont par la suite laissé entendre. Cet acte de violence était délibérément dirigé contre les féministes québécoises.

Il faut comprendre dans cet événement, non seulement un geste de violence envers les femmes, mais surtout un symbole de l'anti-féministe. En mémoire de Geneviève, Hélène, Nathalie, Barbara, Anne-Marie, Maud, Maryse, Maryse, Anne-Marie, Sonia, Michèle, Annie, Annie, et Barbara, les femmes doivent prendre conscience du danger qui les guète encore aujourd'hui, et s'unir pour se protéger.

Devant cette société depuis trop longtemps dominée par les hommes, les femmes ont une seule porte de sortie : la lutte !



Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

**2570 Rue Nicolet
Montréal, Québec, H1W 3L5
(514)390-0110**

**<http://www.asse-solidarite.qc.ca>
executif@asse-solidarite.qc.ca**